

FORMATION PRATIQUE

APPRENDRE À PILOTER



OBJECTIFS

Maîtriser les compétences pratiques exigées pour l'exercice d'une activité de télépilote d'aéronefs qui circulent sans personne à bord (drones civils).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences pratiques afin de savoir piloter sa machine
 - o Préparation du vol mission
 - o Préparation du vol machine
 - o Briefing, débriefing, retour d'expérience
 - o Vol situation normale
 - o Vol situation anormale

PUBLIC CONCERNÉ

Être âgé de 16 ans révolus.
Toutes personnes désirant apprendre à piloter
Toutes personnes ayant obtenue ses examens A1/A2 et A3

VALIDATION DU STAGE

Formation non diplômante. Remise d'une attestation de suivi de formation pratique

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est validée au moment de la réception du bon de commande.

PRÉREQUIS

Avoir obtenu ses examens :
-Open A1/A3
-Open A2

LIEU

Toute la France

EFFECTIF

Jusqu'à 2 élèves par instructeurs

DUREE

- 14 heures soit 2 jours
- Phase pratique : 14 heures (2 jours) de formation pratique en présentiel avec cours sous format interactif, réalisation de missions-types et pilotage de drone en double commande

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Cours sous format interactif avec utilisation d'un vidéoprojecteur et d'un tableau
- Manuel de cours et documentation à disposition
- Drone de type multi-rotor avec double radiocommande

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques en présentiel et réalisation de missions-types
- Temps d'échanges entre instructeur et participant
- Phase de pilotage de drone en double commande

ÉVALUATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Evaluation de l'action pédagogique

L'acquisition des compétences est suivie tout au long de la formation par des comptes rendus d'avancement et des évaluations. Ceux-ci sont renseignés par l'instructeur dans le Livret de Progression de l'élève télépilote, selon la forme définie par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile). Evaluation finale des acquis : grille d'évaluation sur cinq thèmes :

1. Préparation du vol mission
2. Préparation du vol machine
3. Briefing, débriefing, retour d'expérience
4. Vol situation normale
5. Vol situation anormale

Evaluation de la satisfaction

A l'issue de la formation, l'instructeur procédera à l'évaluation qualitative des journées passées avec le stagiaire. Un questionnaire sera à compléter par le stagiaire afin de mesurer sa satisfaction.

ACCESSIBILITÉS

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Un questionnaire envoyé en amont de la formation invite les participants à nous contacter s'ils ont besoins d'aménagements spécifiques en lien avec leur situation de handicap. Nous nous employons à rechercher, avec les personnes concernées, les moyens de compensation qui leur seront adaptés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

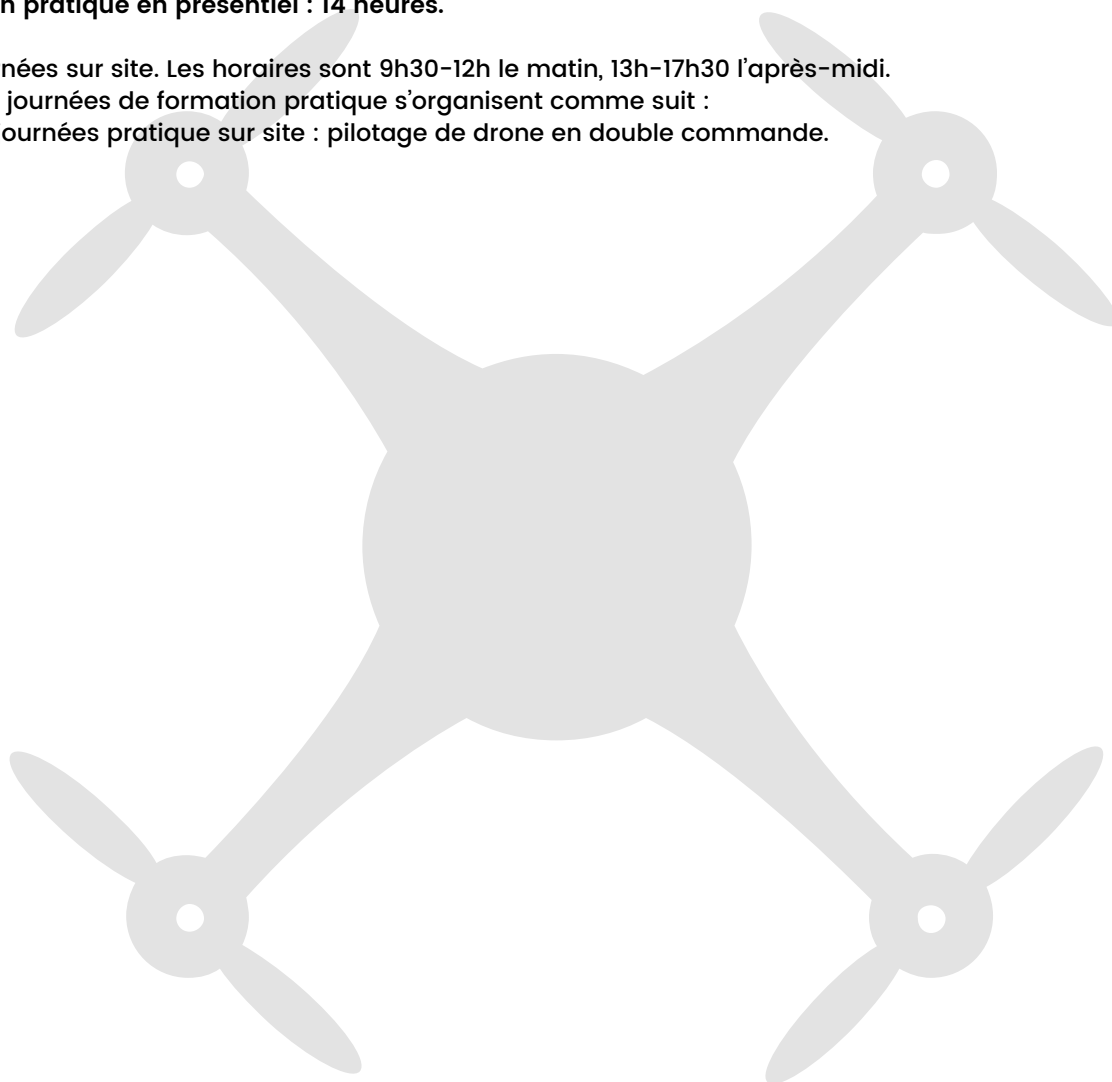
Formation pratique en présentiel

Formation pratique en présentiel : 14 heures.

Deux journées sur site. Les horaires sont 9h30-12h le matin, 13h-17h30 l'après-midi.

Ces deux journées de formation pratique s'organisent comme suit :

- Deux journées pratique sur site : pilotage de drone en double commande.



CE PLAN DE FORMATION PEUT ÊTRE MODIFIÉ POUR ÊTRE ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DE L'ÉLÈVE.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET FORMATION

Stéphanie BONNET-SABBAH

stephanie.bonnet@flyingeye.fr

04 89 37 41 84

V5 du 12/06/2023



FLYING EYE SAS au capital de 30.000,00 € – RCS Grasse 850 492 570

Siège social : Green Side
Bat B1
400 avenue Roumanille
06410 BIOT
SOPHIA ANTIPOLIS

«Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93060860506
auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte
d'Azur »